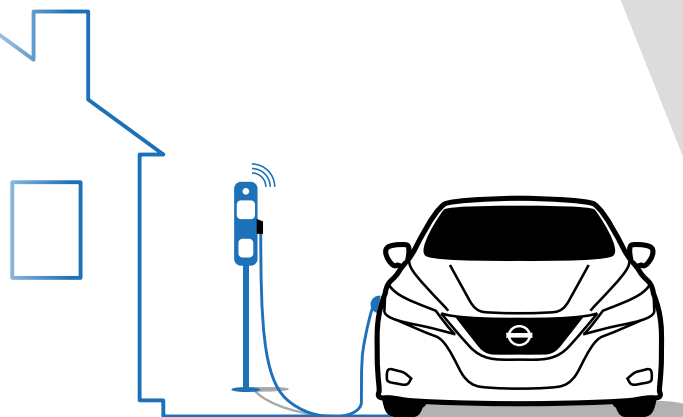


Les solutions de recharge NISSAN

AIDES À L'INSTALLATION D'UN POINT DE RECHARGE

1 PARTICIPATION NISSAN

Jusqu'à **536€ HT**
par installation⁽¹⁾ réalisée
par un partenaire NISSAN.



2 CRÉDIT D'IMPÔT DE 30%

Les particuliers peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de **30%** sur l'installation d'une borne de recharge pour voiture électrique à leur domicile (les frais d'installation ne sont pas éligibles).



3 PRIME ADVENIR

La prime ADVENIR vient couvrir les coûts de fourniture et d'installation de points de recharge à hauteur de **40%** pour les entreprises et les personnes publiques et **50%** pour le résidentiel collectif.



SONT ÉLIGIBLES :






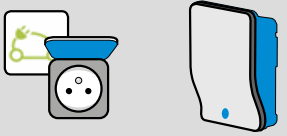

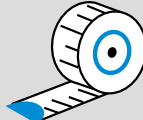
- Les points de recharge installés sur le parking d'une entreprise ou d'un établissement public, accessibles aux salariés et aux flottes.
- Les points de recharge accessibles au public installés sur des espaces privés (parkings de bâtiments commerciaux, services publics, parking en ouvrage...).
- Les points de recharge installés en habitat collectif, individuels ou collectifs, via les particuliers, les bailleurs sociaux, les syndicats ou les propriétaires privés.

(1) Offre réservée aux particuliers résidant en habitat collectif éligible à l'offre et aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux) à souscrire simultanément à l'achat, la LLD ou la LOA d'un véhicule électrique Nissan neuf du 01/02/2018 au 31/03/2019, sous réserve de modification de la réglementation.

Les solutions de recharge NISSAN

OFFRE RECHARGE DOMESTIQUE

- NISSAN vous accompagne pour la recharge à votre domicile.
- Une aide maximum de 536€ HT⁽¹⁾ peut vous être accordée.
- NISSAN s'est associé à des professionnels de l'installation de bornes de recharge de manière à vous garantir une installation conforme et sécurisée de votre système électrique.

MAISON INDIVIDUELLE	COPROPRIÉTÉ	PROFESSIONNEL
 <p>RECHARGE à domicile</p>	 <p>RECHARGE dans une copropriété</p>	 <p>RECHARGE professionnel</p>
		<p>SELON LES PROFILS</p>
 <p>2,2 kWh 7 kWh</p>	<p>12 premiers mois de télérelevé offerts par NISSAN</p>  <p>3,7 kWh 7 kWh</p>	 <p>Sur-mesure</p>
<p>Offert⁽¹⁾ par NISSAN</p> <p>À partir de 553€ TTC⁽²⁾ 421€ TTC après crédit d'impôt</p>	<p>À partir de 299€ TTC⁽³⁾ 262€ TTC après crédit d'impôt</p>	<p>À partir de 460€ TTC⁽⁴⁾ 406€ TTC après crédit d'impôt</p>

(1) Installation d'une solution de recharge à domicile offerte, pour une recharge sécurisée en toute facilité. Offre réservée aux particuliers résidant en habitat individuel monophasé et aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux) éligibles à l'offre. Offre de fourniture et pose par Proxiserve d'une solution de recharge pour véhicule électrique Nissan à hauteur de 536€ HT (soit 643€ TTC) pour une prise renforcée 16A en configuration de base jusqu'au 31/03/2019 pour l'acquisition (y compris LLD LOA LPV) d'une Nissan LEAF ou e-NV200 neuf chez les concessionnaires participants. **(2) Installation borne de recharge 7 kW : à partir de 553€ TTC (ou 421€ TTC après crédit d'impôt). Après déduction de l'aide NISSAN :** installation borne de recharge 7 kW : à partir de 553€ TTC (TVA 5,5% si éligible) après déduction de l'aide NISSAN. Offre réservée aux particuliers résidant en habitat individuel monophasé éligible à l'offre, simultanément à l'acquisition d'un véhicule électrique Nissan neuf du 01/02/2018 au 31/03/2019, sous réserve de modification de la réglementation. Exemple pour une installation à 1118€ TTC : prix net de 553€ TTC après déduction de l'aide NISSAN de 565€ TTC (correspondant à la fourniture et pose par Proxiserve d'une solution de recharge pour véhicule électrique Nissan pour un coffret mural de charge 7 kW et accessoires, sans limite de distance avec le tableau électrique déjà présent au même niveau). Crédit d'impôt transition énergétique de 30% (voir : impots.gouv.fr) sur le prix du matériel restant dû au Prorata Facture (844€ TTC - (536€ HT x 800€ HT / 1 060€ HT) = 439€, soit 132€ (30%) de crédit d'impôt). **(3) Installation borne de recharge 16 ampères : à partir de 299€ TTC (ou 262€ TTC après crédit d'impôt). Après déduction des aides (prime Advenir et aide NISSAN) et du crédit d'impôt transition énergétique :** offre réservée aux particuliers résidant en habitat collectif éligible à l'offre, simultanément à l'acquisition d'un véhicule électrique Nissan neuf du 01/02/2018 au 31/03/2019, sous réserve de modification de la réglementation. Exemple pour une installation à 1 709€ TTC (TVA 5,5% si éligible) : prix net de 299€ TTC à régler après déduction : de la prime ADVENIR de 810€ HT, sous condition d'éligibilité au dispositif, de l'aide NISSAN supplémentaire de 565€ TTC et de l'aide Borne Recharge Service de 64€ HT (correspondant à la fourniture et pose par Borne Recharge Service d'une solution de recharge pour véhicule électrique Nissan pour une borne 16A en configuration de base, dans une limite de 96 mètres entre disjoncteur différentiel et borne). Crédit d'impôt transition énergétique de 30% (voir : impots.gouv.fr) sur le prix du matériel restant dû au Prorata Facture (786,40€ TTC - ((1 555€ HT x 745,40€ HT) / 910€ HT) = 180€, soit 54€ (30%) de crédit d'impôt). **(4) Installation borne de recharge 32 ampères : à partir de 460€ TTC (ou 406€ TTC après crédit d'impôt). Après déduction des aides (prime Advenir et aide NISSAN) et du crédit d'impôt transition énergétique :** offre réservée aux particuliers résidant en habitat collectif éligible à l'offre, simultanément à l'acquisition d'un véhicule électrique Nissan neuf du 01/02/2018 au 31/03/2019, sous réserve de modification de la réglementation. Exemple pour une installation à 2 015€ TTC (TVA 5,5% si éligible) : prix net de 460€ TTC à régler après déduction : de la prime ADVENIR de 955€ HT, sous condition d'éligibilité au dispositif, de l'aide NISSAN supplémentaire de 565€ TTC et de l'aide Borne Recharge Service de 64€ HT (correspondant à la fourniture et pose par Borne Recharge Service d'une solution de recharge pour véhicule électrique Nissan pour une borne 32A en configuration de base, dans une limite de 96 mètres entre disjoncteur différentiel et borne). Crédit d'impôt transition énergétique de 30% (voir : impots.gouv.fr) sur le prix du matériel restant dû au Prorata Facture (786,40€ TTC - ((1 555€ HT x 745,40€ HT) / 910€ HT) = 180€, soit 54€ (30%) de crédit d'impôt). **(5) Installation borne de recharge : à partir de 490€ HT après déduction des aides (prime Advenir et aide NISSAN) :** offre réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux) éligibles à l'offre, simultanément à l'acquisition d'un véhicule électrique Nissan neuf du 01/02/2018 au 31/03/2019, sous réserve de modification de la réglementation. Exemple pour une installation à 1 710€ HT : prix net de 490€ HT après déduction : de la prime ADVENIR de 615€ HT, sous conditions d'éligibilité au dispositif, de l'aide NISSAN supplémentaire de 536€ HT (correspondant à la fourniture et pose par Proxiserve ou d'une solution de recharge pour véhicule électrique Nissan pour un coffret mural de charge 7 kW et accessoires, dans la limite de 15 mètres du tableau électrique déjà présent au même niveau).

INSTALLATION EN MAISON INDIVIDUELLE



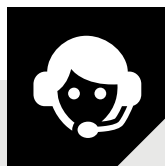
LA PRISE EN CHARGE EN 3 ÉTAPES

1



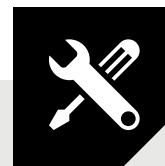
Vous commandez
votre borne de recharge ou prise renforcée ainsi que le forfait d'installation auprès de votre concession NISSAN, en même temps que votre véhicule électrique.

2



Proxiserve vous rappelle
sous 48h pour convenir d'une date d'installation qui coïncide avec la livraison de votre véhicule.

3



Proxiserve installe
la solution choisie : diagnostic gratuit (pour les particuliers) de votre installation électrique, fourniture et pose de la prise sécurisée ou Wallbox, tests de fonctionnement et mise en main.



30 000 €

prises ou bornes de recharge électrique déjà installées



Proxiserve, c'est...

- Le dynamisme d'un grand groupe associé à la force d'un **réseau de 120 agences** de proximité à votre service.
- Des **installateurs agréés** (Qualifelec IRVE) pour l'installation d'infrastructures de recharge électrique.
- Des **forfaits de pose sans surprise**.
- **Garantie 1 an pose et matériel** avec un service après-vente à domicile et jusqu'à 5 ans avec extension de garantie (option).

Comment se recharger sur le parking de votre entreprise ou dans d'autres cas ? Consultez Proxiserve

 **N°Cristal 09 74 75 07 07**

APPEL NON SURTAXÉ
du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h

Les solutions de recharge **NISSAN**

INSTALLATION EN **COPROPRIÉTÉ**

Contrairement aux idées reçues, la décision d'installation d'un point de recharge individuel ne fait pas l'objet d'un vote par le syndicat des copropriétaires.

Vous êtes propriétaire ou locataire et souhaitez passer au 100% électrique ?

Vous vous heurtez aux problématiques d'une copropriété ? Borne Recharge Service vous propose des solutions simples, complètes et accessibles pour installer une borne de recharge avec un minimum de formalités même dans un parking collectif.



dans une copropriété

BORNE RECHARGE SERVICE



- Comptage intégré.
- Accès à la recharge protégé par badge pour un ou plusieurs utilisateurs.
- Relevé des consommations par Internet (9,90€ TTC par mois).
- Gestion de la consommation électrique et de la facturation avec votre Syndic.
- **Éligibilité au CITE** (Crédit d'Impôt Transition Énergétique).



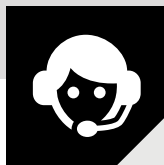
- **Adhésion facilement acceptée en Assemblée Générale** par l'apport de tous les renseignements juridiques encadrant l'installation de bornes de recharge en parking collectif.
- **Aucuns frais pour les autres copropriétaires.**



INSTALLATION BORNE RECHARGE SERVICE

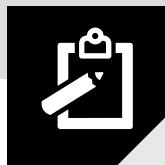
LA PRISE EN CHARGE EN 3 ÉTAPES

1



Vous établissez un dossier avec l'aide de Borne Recharge Service (BRS), en contactant le 0 8000 75014.

2



Vous êtes accompagné dans vos démarches auprès du Conseil Syndical et de votre Syndic. Vous assistez à l'Assemblée Générale durant laquelle l'autorisation est mise au vote.

3



Après accord, **BRS installe votre borne à usage individuel** sur votre place de stationnement, puis BRS gère votre consommation électrique et la facturation.

// Vous roulez, vous branchez et BRS se charge de tout ! //

VOTRE CONTACT

BR BORNE RECHARGE SERVICE

nissan@bornerecharge.fr
0 8000 75014